



## DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2022– 2023 – 2024

# AVIS PUBLIC

Prenez avis que le rôle triennal d'évaluation foncière 2022-2023-2024 de la municipalité de Pike River, préparé par le service d'évaluation de la MRC Brome Missisquoi a été déposé au bureau de la municipalité de Pike River le 4 octobre 2021 et que toute personne peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée, selon la dernière des échéances, soit le 1<sup>er</sup> mai qui suit l'entrée en vigueur du rôle (avant le 1<sup>er</sup> mai 2022);
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :  
M.R.C. de Brome-Missisquoi  
749, rue Principale  
Cowansville (Québec)  
J2K 1J8
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ou à la municipalité;
- être accompagnée de la somme payable en monnaie légale ou chèque visé telle que déterminé par règlement 03-0897 de la **M.R.C. de Brome-Missisquoi** et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Pike River, ce 13<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2021.

Lucie Riendeau  
Directrice générale